



Demande info urgente avant venue huissier de justice

Par **ev37**, le **03/09/2009** à **19:05**

Bonjour,
Mon mari est décédé et il a laissé d'importantes dettes. Mariés sous le régime d'ela communauté, j'ai donc du payer aux impots entre autres ce qui etait du . Il reste env 3000 (sur les 14000).Je suis au chômage et les impots ont fat une saisie sur rémunération. Ne pouvant plus honorer les autres dettes, la situation c'est emballée et les huissiers frappent à la porte. L'un d'eux à qui j'ai fait une proposition de règlement mensuel de 500 euros (dette de 9000 mais de 6000 au départ!!) me dit devoir venir chez moi pour me notifier la décision. Cela fait des frais encore en plus! Je prefererais aller chercher le document chez lui. Mais il me dit être obligé de venir? Est-ce vrai ?
Pensez vous qu'il soit encore temps de faire une demande auprès de la Banque de France?
Merci pour vos réponses.